



# République Française

\*\*\*

## Alpes de Haute Provence

\*\*\*

### Commune de BANON

#### Séance du mardi 22 novembre 2016

Date de la convocation :  
16/11/2016

*L'an deux mille seize et le vingt-deux novembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe  
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :  
15

Présents :  
13

**Présents :**  
Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Louis  
BREMOND, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE,  
Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD,  
Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
15

Secrétaire de séance:  
Louis BREMOND

**Représentés :**  
Madame José CHARROUX par Madame Sandra CAMPIONE  
Madame Cathie MAZZOLINI par Monsieur Joanny BOUNOUS

#### **Absents :**

DE 2016 054

#### **Objet: Informatique de l'école - demande de subventions**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un projet de nouvel équipement informatique pour le groupe scolaire du Pays de Banon.

En effet, les ordinateurs portables actuels sont encore sous la licence XP et ne peuvent donc plus être mis à jour pour le travail et l'enseignement informatique des élèves. Le TBI, quant à lui, est sous le système Smart alors que 90% des écoles du département sont dotées du système Promothéan, beaucoup plus performant. De plus, le TBI actuel ne peut plus être utilisé avec le vidéo projecteur ; il est donc plus intéressant et économique de changer le TBI.

Par ailleurs, il serait opportun que l'école puisse être dotée de 5 tablettes numériques.

Monsieur le Maire informe qu'une dotation spécifique pour ce genre d'opérations peut être demandée auprès de l'État, dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) au titre de l'année 2017.

Le coût estimatif du nouvel équipement s'élevant à 14 355.00€ ht, il est proposé le plan de financement suivant :

* D.E.T.R 2017	11 484.00€ (80%)
* Autofinancement	2 871.00€ (20%)
Total HT	14 355.00€ (100%)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet du nouvel équipement informatique pour le groupe scolaire du Pays de Banon.
- **APPROUVE** le plan de financement proposé.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et déposer tout dossier nécessaire aux demandes de subvention.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

